

U

94

Ils cherchent 50 milliards d'euros d'ici 2017 ?



Mais la fraude fiscale, c'est au bas mot 50 milliards d'euros par an !

FSU Val-de-Marne

Bulletin n° 103

Mai 2015 1,50€

Fédération Syndicale Unitaire du 94

EPA, SNASUB, SNCS, SNEP, SNEPAP, SNES, SNESup, SNETAP, SNICS, SNIPES-PJJ,
SNPIEN, SNUAS-FP, SNU-CLIAS, SNUEP, SNUJpp, SNUDDEN, UNATOS.

A

Edito

lors que les besoins s'accroissent d'autant plus que l'austérité malmène la population, les services publics, qui sont un bouclier social, sont attaqués de plein fouet : les fonctionnaires voient leur condition de vie et de travail se dégrader avec le gel du point d'indice, l'avancement d'échelon au rythme le plus lent, mais aussi l'accroissement de leur charge de travail. Les usagers constatent de leur côté la dégradation avec la fermeture de services publics, l'insuffisance du nombre de fonctionnaires pour répondre à leurs besoins...

Dans l'éducation, les réformes ne se donnent pas les moyens de l'ambition affichée de lutter contre l'échec scolaire.

La politique d'austérité, c'est 50 milliards d'économie d'ici 2017, répartis en 11 milliards pour les collectivités, 18 milliards pour l'Etat et 21 milliards pour les dépenses sociales. A comparer aux 50 milliards de fraude fiscale estimée au plus bas...

La grève du 9 avril a été une première étape pour lutter contre la politique menée par le gouvernement. Mais seul un mouvement social de grande ampleur permettra de rompre avec l'austérité.

Catherine Anglesio

Pour le SDU-Clias, le service public de proximité ne supporte pas l'austérité !

La baisse des dépenses publiques programmée par le Gouvernement sur 3 ans (- 21 milliards en 2015) commence à se traduire par des très mauvaises mesures dans les collectivités locales.

Face à la réduction drastique des dotations de l'Etat, chaque collectivité a ses solutions, dramatiques pour l'emploi, le pouvoir d'achat, le service public. Sur le Val-de-Marne aussi, les mauvais coups pleuvent.

Dans des municipalités, on ferme une crèche familiale, avec licenciement des assistantes maternelles, on supprime des logements de fonction, on privatise les missions de restauration, on ferme des services, on ne remplace plus des départs en retraite, on ne renouvelle pas les contrats des agents en CDD, ou bien on ne les titularise pas ou on ne les CDIse pas sur les fonctions nécessaires qu'ils occupent, on réduit les subventions aux associations, etc... Les conséquences en chaîne sont catastrophiques sur les conditions de vie et de travail de nos collègues, pour ceux qui perdent leur emploi, comme pour les agents en poste, qui moins nombreux auront des tâches plus étendues !

Au Conseil général, ce sont les menaces de plus d'austérité qui pèsent. D'ailleurs l'opposition

départementale avait annoncé, lors du vote du Budget primitif, qu'elle voulait «...réduire les dépenses de fonctionnement et optimiser la gestion du personnel...» si elle devenait majoritaire.

Dans nombre de collectivités locales, c'est aussi la remise en cause des avancées sociales ; augmentation de la durée du temps de travail, réduction du régime de congés, suppression des congés avant départ en retraite, avancement d'échelon à la durée moyenne voire maxi au lieu de la durée minimum, régressions qui s'ajoutent au gel du point d'indice et au blocage des salaires depuis 2010 tandis que les cotisations sociales augmentent. Depuis 2000, nous avons perdu l'équivalent de deux mois de salaires en pouvoir d'achat !

Il est plus que temps de relever la tête, et d'arrêter de se laisser faire, comme l'a fait le peuple grec.

Appelée par la CGT, FO, Solidaires, la FA-FP et la FSU, la journée de grève nationale, interprofessionnelle et unitaire du 9 avril, a été une première étape.

Les organisations syndicales qui n'ont pas participé à cette journée porteront une lourde responsabilité, acceptant de fait toutes les mauvaises attaques dont nos collègues, et par incidences la population du Val-de-Marne, sont les victimes.

Pour notre part, notre syndicat FSU a été mobilisé, dans la rue, aux côtés de celles et ceux qui n'acceptent plus cette politique de régression qui nous fait marcher à l'envers et nous emmène droit dans le mur.

Où est la refondation de l'école promise en 2012 ?

En 2015, le constat est amer. Les faits sont têtus. Dans les écoles, les enseignant(e)s n'ont vu aucune rupture, aucun changement depuis 2012. Bien au contraire, la réalité prouve que la situation n'a fait que s'aggraver dans les établissements scolaires.

Dans les écoles, les enseignants ne parlent pas de refondation, aucune mesure n'a été prise par les différents ministres de l'Education nationale pour redonner du sens au métier d'enseignant et restaurer la confiance entre eux et leur hiérarchie. La crise est patente, la souffrance est réelle comme nous le constatons chaque jour au cours de nos permanences téléphoniques.

« Dans les écoles, les enseignants ne parlent pas de refondation »

Les mesures de réparation des gouvernements précédents (suppression massive de postes, des RASED) n'ont pas été perceptibles pour une majorité d'enseignants.

Certes, une prime de 400 euros par an a été créée, mais la somme reste très modeste par rapport aux 1200 euros revendiqués par le SNUipp-FSU. La formation initiale a été rétablie mais elle est très insuffisante, son contenu reste toujours problématique. Elle reste très éloignée du travail véritable des enseignants (quid de la psychologie de l'enfant, d'une formation sociologique). Des postes, en très petit nombre, de « plus de maîtres que de classes » ont été créés mais au détriment d'autres dispositifs qui existaient. Tout cela n'a pas calmé l'exaspération et la saturation vécues par les professeurs des écoles. Evidemment, dans les bureaux des étages de la pyramide et dans les conseils supérieurs de ceci ou de cela, on ne peut se représenter l'accroissement des tâches et des exigences qui pèsent sur les enseignant/es du premier degré.

Les supérieur/es hiérarchiques ne peuvent et ne veulent absolument pas comprendre le réel du bas de la pyramide.

La réforme des rythmes a étouffé toute véritable réforme de l'école. Elle a permis de ne pas parler des vrais problèmes. Cette réforme se solde par de toujours plus grandes inégalités territoriales, une dégradation des conditions de travail des enseignants et n'a en rien permis de lutter contre l'échec scolaire.

« L'autoritarisme est toujours de rigueur »

Mais encore, l'autoritarisme est toujours de rigueur et l'ère du « management » plus que jamais d'actualité. Les enseignant/es doivent avoir le doigt sur la couture du pantalon sinon ...La définition des missions et des pratiques de la hiérarchie n'ont en rien évolué depuis trois ans. Nous revendiquons une hiérarchie capable d'accompagner et de réguler les projets construits par les collègues plutôt que de juger, de contrôler, d'infantiliser, de distribuer des injonctions. L'ère des managers concourt à détruire l'espoir et la confiance que nombre de professeurs des écoles continue à placer dans leur métier.

Le SNUIPP-FSU, face à ce constat sombre, propose une tout autre vision de l'école permettant la réussite de tous les élèves et redonnant enfin de l'espoir aux enseignant/es. La refondation de l'école est possible et nécessaire. On doit redonner de l'oxygène à l'école, c'est le projet porté par notre syndicat.

Nous devons malheureusement prendre acte que la refondation gouvernementale de 2012 fut bien un rendez-vous manqué : il est plus que jamais urgent d'imposer au gouvernement un tout autre effort pour l'école publique et ses professeurs : mieux rémunérés, mieux formés, inscrits dans des perspectives de formation continue, plus nombreux face aux élèves, elles et ils pourront être le formidable levier de démocratisation qu'elles et ils aspirent à être.

La prochaine rentrée s'annonce encore difficile : l'augmentation de 400 élèves plombera davantage une situation marquée par une insuffisance des moyens au regard des attentes exprimées par les établissements. L'expression « déshabiller Pierre pour habiller Paul » prendra encore tout son sens.

Répartition académique des moyens dans les collèges

H/E	93	77	94
2014	1,42	1,28	1,30
2015	1,45	1,29	1,29

Les moyens supplémentaires donnés à la Seine-Saint-Denis et à la Seine-et-Marne ont été pris sur les lycées de l'académie et les collèges du Val-de-Marne.

Pour ce qui concerne les lycées professionnels du département, c'est une terrible impression de déjà vu qui domine : malgré un nombre d'élèves attendus en augmentation, malgré les déclarations d'intention de maintenir constant le taux d'encadrement, la nouvelle disparition annoncée de 22 postes à la rentrée s'ajoutera à la très longue série entamée avec la réforme du bac pro en 3 ans. Depuis 2009, près d'un quart des postes de PLP val de marnais se sont déjà envolés. Sans compter que 27 autres postes de PLP seront bloqués dans notre département, et donc menacés de suppression immédiate si le collègue titulaire part à la retraite ou demande sa mutation !

Répartition académique des moyens dans les lycées

H/E	LP	Lycées
2014	2,19	1,54
2015	2,18	1,52

Les principales victimes de ces suppressions sont une nouvelle fois les professions bureautiques qui n'en finissent pas de payer l'incurie de la réforme du bac Gestion Administration. Ce sont encore deux postes en comptabilité et deux postes en communication qui vont fermer. Et malheureusement le bac ASSP semble suivre le même chemin, comme le laissent présager les trois fermetures en STMS.

Autre donnée renforçant la déplorable impression de déjà vu : le taux d'heures supplémentaires en lycée professionnel qui avoisine les 13% et demeure une nouvelle fois bien trop élevé. Ces heures supplémentaires massives génèrent suppressions ou partages de postes, réduisent le nombre d'adultes dans les établissements et ne répondent ni à nos légitimes revendications de revalorisation salariale indiciaire, ni à la nécessité d'un allègement de la

charge de travail. Et le choix d'instaurer des indemnités pour missions particulières plutôt que de réduire le temps de service des enseignants est une mauvaise réponse de plus qui va accentuer la dégradation des conditions de travail tant des professeurs que des élèves.

Dernière désagréable impression trop bien connue : les horaires légaux du Bac Pro 3 ans stipulés par le décret de 2009 ne sont toujours pas respectés dans l'académie de Créteil : ce sont en effet 5h prévues pour le travail en effectif réduit qui sont confisquées chaque semaine à tous les lycéens des filières tertiaires.

Nous refusons que les lycéens les plus fragiles, aux prises avec des difficultés multiples, soient les premières victimes de la gestion comptable du ministère.

Une nouvelle carte de l'éducation prioritaire a été décidée : 3 REP + et 33 REP ont été retenus sur des critères précis (pourcentage d'élèves résidents en zone urbaine sensible, pourcentage de catégories socioprofessionnelles défavorisées, pourcentage d'élèves en retard d'un an ou plus à l'entrée de la 6^{ème}, pourcentage de boursiers) mais dont plusieurs établissements ont été écartés, malgré des pourcentages tout aussi significatifs. Ils se sont mobilisés et continuent à demander des moyens appropriés à leur situation.

Les collèges non prioritaires voient leur dotation horaire baissée. Cela se traduit ainsi :

- Suppressions de classes, les montées pédagogiques ne sont plus prises en compte en particulier pour les niveaux cinquième et quatrième, qui voient leur effectifs augmenter.
- Suppressions de LV2 autre que l'espagnol, (groupe de 20 élèves requis) : allemand, l'italien et le portugais en font les frais. La préférence est accordée aux bilangues et section européennes. Nous demandons qu'il n'y ait pas concurrence entre les langues.
- Pas de dotation d'un 2^{ème} groupe de latin même quand la demande des familles le justifie.
- Suppression du grec ou diminution de l'horaire réglementaire, comme au collège Matisse à Choisy.
- Suppression de dédoublements possibles en sciences expérimentales.
- Remise en cause de projets faute de dotation insuffisante.
- L'enseignement de la natation est parfois remis en cause.

Nous demandons encore une fois davantage d'heures pour des dédoublements, en particulier en sciences et en langues.

Nous demandons la consolidation des enseignements de latin, grec, allemand, italien, portugais.

Les effectifs des classes sont en hausse. Les seuils de 25 en REP et REP+ sont systématiquement atteints et parfois même dépassés. Pour les autres les effectifs atteignent 30 élèves. Il est utile de rappeler le mandat de la FSU qui fixe à 20 le nombre d'élèves dans les classes de collège pour l'éducation prioritaires et à 25 pour les classes banales.

Les postes qui ont été neutralisés pour créer des supports stagiaires ne sont pas remis au mouvement tels qu'ils devraient l'être.

Ici ils sont segmentés en poste stagiaire 9h + BMP, là c'est en BMP + heures supplémentaires. La FSU estime à près d'une centaine les postes à récupérer. C'est une bataille qu'il faut mener au sein des établissements quand le support stagiaire n'est plus renouvelé. La segmentation des postes contribue à dégrader les conditions de travail des enseignants qui sont nommés sur plusieurs établissements et par conséquent les conditions d'études des élèves.

Lors du Comité Technique Spécial Départemental (CTSD) nous avons dénoncé le trop grand nombre d'établissements qui, contrairement aux textes, n'ont pas voté, ni approuvé les suppressions et créations de postes au Conseil d'Administration précédent la remontée à l'inspection académique le 10 février.

Nous déplorons de manière générale la dégradation du dialogue social

Dans trop d'établissements les chefs d'établissements exercent des pressions ou utilisent des méthodes de « management » à l'encontre d'enseignants qui se mobilisent ou de représentants syndicaux. C'est le cas avec la notation administrative qui, dans un certain nombre de cas portés à notre connaissance ne respecte pas les règles d'augmentation usuelle et n'est pas toujours en cohérence avec l'appréciation ou exprime une appréciation dégradée par rapport aux années précédentes.

Nous constatons de même que les enseignants sont de moins en moins soutenus par leur hiérarchie face aux incivilités qui se multiplient à leur rencontre : absence de sanctions appropriées, pas de conseils de discipline pour des faits graves.

Pour ces raisons, entre autres, la réforme des statuts et les indemnités pour missions particulières (IMP) continuent à nous préoccuper alors que les circulaires d'application ne sont pas encore publiées. L'inspection académique n'a pour l'instant attribué qu'une partie des IMP et attend la publication de la circulaire pour donner le reste aux établissements en fonction de « projets ». La transformation des IMP en heures postes et HSA ne se feraient qu'à la marge pour les collègues.

La FSU demande que les IMP soient remplacées par des décharges horaires et qu'il y ait un cadrage national

Autre inquiétude pour les établissements **REP+** : contrairement aux préconisations de l'Inspectrice académique, nous demandons qu'ils bénéficient réellement de la décharge qui en découle et que la concertation soit décidée par les enseignants et non imposée.

Concernant les UPE2A, le SNES constate les difficultés posées par la gestion du nouveau système d'inclusion et la perte d'heures d'enseignement par les élèves qui ne peuvent pas suivre tous les cours. Il demande :

- un bilan pour la mise en place de la réforme
- le rétablissement de toutes les heures disciplinaires dans le cadre du groupe classe UPE2A



Comme dans toute la France, la scolarisation des enfants roms est un problème récurrent dans le Val-de-Marne. Il est difficile de faire un tableau exhaustif des enfants en âge de scolarité sur le département, les militants submergés le plus souvent par des problèmes pratiques sur le terrain, ont du mal à faire remonter les données statistiques.

On peut estimer à 1200 la population Rom sur le département et à un tiers le nombre d'enfants en âge d'être scolarisés. Malgré la difficulté de recueil de données exactes on peut évaluer le nombre d'enfants scolarisés entre 150 et 180, on rencontre dans quelques communes des difficultés pour inscrire les enfants roms, par abus de droit concernant les documents à fournir, notamment les domiciliations. Ceci ne fait que retarder l'inscription scolaire, quand il n'y pas comme à Sucy en Brie, une volonté délibérée de Mme le maire de ne pas scolariser les enfants roms. Une plainte a été déposée devant le TGI de Créteil, par des parents roms qui se sont vus refuser la scolarisation de leurs enfants, l'audience aura lieu début juillet.



Il y a évidemment un manque cruel de structure d'accueil spécialisée, les UPE2A (classes d'initiation). Nombre d'enfants devraient y avoir accès, mais s'en voit privés faute d'enseignants. Ce manque de postes s'ajoute aux conditions de vie dans les bidonvilles ; il est difficile d'envoyer son enfant à l'école quand on a pas d'eau pour faire sa toilette, qu'il n'a pas dormi faute de chauffage ou qu'il n'a pas de vêtements propres faute de possibilité de lavage du linge !

Le frein le plus important à cette scolarisation sont les très nombreuses



expulsions de terrains dans le Val de Marne sans solution de relogement malgré les instructions ministérielles qui demandent un diagnostic. Celui-ci relève d'ailleurs dans les faits plus de la statistique que du suivi social. Cela compromet souvent voir annihile une scolarité déjà décousue, remet en cause les efforts des associations qui

ont convaincu et aidé les familles pour que leur enfant aille à l'école. Un grand nombre de ces enfants aura du mal à intégrer le collège.

La scolarisation reste chaotique pour tous les enfants roms vivant en bidonville. Il y a des communes comme Ivry par exemple dont les classes d'UPE2A ont des effectifs pléthoriques et ne peuvent plus accueillir aucun enfant. Une soixantaine d'enfants vivant sur les quais (non inscrits pour le moment) ne pourrait pas intégrer les UPE2A.

« La scolarisation reste chaotique pour tous les enfants roms vivant en bidonville »

En ce qui concerne les collégiens, le principal problème est le temps d'attente pour obtenir une affectation. Actuellement il est de six mois voire plus. Les délais dans les CIO (Centre d'information et d'orientation) sont également très longs, par manque de personnel, ce qui ne favorise pas l'adhésion des parents et des enfants pour la fréquentation du collège. Par exemple l'Inspection Académique de Créteil concernant l'affectation de collégiens vivant sur le bidonville de Rungis, a répondu à une militante de Romeurope : pour deux enfants ayant passé les tests en octobre, si une place se libère d'ici mai il y aura une affectation en NSA (classe d'accueil pour enfant non scolarisé antérieurement) sinon ce sera en... septembre ! Pour quatre autres ayant passé leurs tests en janvier, il n'y aura pas d'affectation avant

septembre 2015 ! Etat de fait absolument inacceptable.

Pour favoriser cette scolarisation, en 2009, Michel Fèvre (qui nous a quittés en mai dernier, hommage lui soit ici rendu) enseignant spécialisé, syndiqué FSU membre de Romeurope, pionnier de la lutte contre les discriminations dans le Val-de-Marne a été à l'initiative de la création de CDERE (Collectif pour le droit des Enfants roms à l'Éducation)

Ce collectif où participent notamment le SNUipp-FSU et d'autres syndicats enseignants (FERC-CGT, SUD Éducation) le MRAP, RESF, des associations comme hors la rue DEI France (Défense des enfants international) des collectifs Romeurope entre autres, a publié une série de fiches réunies dans une brochure intitulée : *fiches d'information à l'usage des enseignants concernant l'accès à l'éducation des enfants allophones vivant en squat et bidonville*. Elle est en ligne sur le site de Romeurope et sur le site de la FSU du Val-de-Marne (sd94.fsu.fr).

« www.romeurope.org »

Des exemplaires papiers sont disponibles au SNUipp-FSU Val-de-Marne et à la FSU du Val-de-Marne; ces fiches sont très utiles pour aider à la compréhension des préjugés, cerner la réalité concernant la scolarisation des enfants roms. Elles sont un outil indispensable pour accompagner les démarches des familles, les associations, les enseignants.

